

TOURRETTES *surloup*



Bulletin municipal
hiver 2014 - 2015

www.tourettessurloup.com



Invitation aux vœux du samedi 10 janvier 2015

Madame, Monsieur,

Les membres du Conseil Municipal et moi-même adresserons nos vœux pour la nouvelle année à la population de Tourrettes-sur-Loup le samedi 10 janvier à 18h à la salle des fêtes Paul Ceuzin.

Je serais très heureux que vous participiez à cette rencontre traditionnelle et conviviale.

Très cordialement.

Damien Bagaria

Agenda 2015

ÉVÉNEMENTS

17 janvier	Soirée Musicale	SDF
25 janvier	Journée départementale de Yoga	SDF
30 janvier	Théâtre : 'Couple en Danger'	PDL
1 février	Théâtre	SDF
7 février	Journée Découverte des Métiers	SDF
8 février	LOTO	SDF
Les 21 et 22 février	Fête des Violettes	
27 février	Théâtre : 'Le Tableau'	PDL
27 mars	Théâtre : 'Maison à Vendre'	PDL
Jusqu'au 28 mars	Expo-Constellations	EM
12 avril	Théâtre	SDF
25 avril	Festival de danse Kaléidoscope	SDF
Du 2 mai au 30 oct	Expo-L'Art Culinaire	EM
3 mai	Vide-grenier de printemps	PM
10 mai	Salon du collectionneur	SDF
31 mai	Théâtre	SDF
6 juin	Chœur Suisse Méli Mélo	Eglise
20 juin	Fête de la Saint-Antoine	CSA
21 juin	Fête de la musique	
Les 4 & 5 juillet	Spectacle des Lucioles	SDF

SDF: Salle des fêtes Paul Ceuzin
PDL: Salle polyvalente - La Bigarade - Pont-du-Loup
PM: Parking de la Madeleine
CSA: Chapelle de Saint-Antoine
EM: Espace Muséal

DIVERS

Du 15 janvier au 14 février 2015 : Recensement
Les 22 et 29 mars 2015 :
Élections départementales (ex cantonales)

SPORTS

Activités du Tourrettes Football Club

Du lundi 27 au jeudi 30 Avril

	Stage de printemps
Samedi 30 mai	Tournoi-U11 et U13
Dimanche 31 mai	Tournoi-U15
Samedi 6 Juin	Tournoi-U6, U7, U8, U9
Dimanche 7 Juin	Tournoi-Seniors, Vétérans (Tournoi des Partenaires)

www.tourrettesurloup.com ➔ Agenda

Pour l'expo « L'art culinaire » prévue en mai 2015,
nous recherchons des photos de familles tourret-
tanes : repas de Noël, anniversaires, mariages, etc.
Dépôt de "vos œuvres" à la mairie
ou envoi des photos numérisées à :
✉: o.gustinelli@tsl06.com



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, chers amis tourrettans,

Un sondage vous était proposé dans le bulletin municipal de l'été dernier. Plus de 300 réponses ont été reçues et analysées. Le dossier central de ce nouveau bulletin en compile les principaux résultats. Soyez assurés qu'il sera tenu compte des préoccupations que vous avez exprimées.

L'année 2014 s'achève dans un contexte incertain. Dans notre pays, les jeunes s'interrogent sur leur avenir, l'activité économique est morose, la situation de l'emploi est critique et la misère s'accroît. Dans le monde, de nombreux pays connaissent la guerre, le terrorisme, les déplacements de population, avec leurs cortèges d'horreurs et de cruautés.

Tout cela doit inciter chacun à ne pas s'isoler dans un égoïsme étroit. À chaque fois que c'est possible, il faut que nous apportions notre pierre à l'édification d'un monde meilleur, apaisé, solidaire envers nos enfants et petits-enfants.

Au nom du Conseil municipal, je vous présente à toutes et à tous, à vos familles et à celles et ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de bonheur et de santé. Que 2015 soit pour tous les Tourrettans une année riche de belles et bonnes choses.

Très cordialement,

Damien Bagaria

En couverture, une photo de Thomas PEREZ qui a eu le 1^{er} prix adultes du concours « Lumière et Couleurs » en juin 2014 avec sa vision du lavoir.



Le lavoir - 1er prix - Thomas Perez

Les 2^e & 3^e prix ont été attribués à Marie-Anne CHARLES et Christiane JADOUL.

Quant aux prix enfants, ont été classés dans l'ordre : Yann FROON, Gabriel FERRARI, Duke HARVEY.

SOMMAIRE

Agenda événements - expositions.....	page 2
Edito.....	page 3
Vie municipale : rythmes scolaires.....	page 4
11 novembre.....	page 5
Travaux.....	pages 6 & 7
Fête du Parc Naturel Régional.....	page 9
Fête du Pays Vençois.....	page 09
Votre territoire - résultats du sondage.....	pages 10 à 16
Tourrettans à l'honneur	page 17
Nouveautés : Associations.....	page 18
Commerce Services.....	page 19
Patrimoine: Maison Bulle.....	page 20
Recensement 2015	page 21
Infos pratiques.....	page 22
Parole à l'opposition	page 22
Etat civil.....	page 23
Numéros utiles	page 24

LE CHANGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

A la suite de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014, la commune a mis en place les NAPS (*Nouvelles Activités Périscolaires*) soit 3h d'activités diverses par semaine, non obligatoires, hors enseignement, dans nos 2 écoles de Tourrettes et dans celle de Pont-du-Loup, tout en assurant, comme cela avait été annoncé la gratuité pour les familles. Les enfants sont inscrits dans un groupe d'activités et une rotation s'effectue à la fin de chaque cycle (le cycle est la période de 7 semaines qui précède les différentes vacances scolaires).

A l'école **élémentaire**, où les effectifs atteignent 209 enfants, ces activités remportent un vif succès, seulement une douzaine d'enfants ne participe pas aux NAPS. Les mardis et jeudis, de 15h à 16h30, 12 ateliers sont en place. Par groupe de 18 en moyenne, les enfants se rendent aux différents ateliers : anglais, atelier du livre, informatique, jeu de stratégie, photos, théâtre, art créatif, taille de pierre, escrime, judo, tennis, pétanque, hand-ball, sports collectifs... Nous avons fait appel à divers intervenants, un enseignant, des adhérents des associations de Tourrettes et Vence, sans oublier les 5 généreux bénévoles que nous remercions vivement pour leur travail auprès des enfants.



Halloween à l'école élémentaire
SIGT (Pont-du-Loup)

A l'école **maternelle**, avec 122 élèves, les NAPS ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30. Seulement une quinzaine d'enfants ne participe pas aux activités. Ce sont les 5 ATSEM (*Agent Technique Spécialisée de Maternelle*) aidées par les intervenants de l'IFAC (*Institut de Formation, d'Activité et de Conseil, le prestataire de service pour la commune*) qui conduisent les divers ateliers (jeux de société, Ipad, activités sportives, chants, danses, activités créatives...) de façon ludique et agréable pour l'enfant.

Quant à l'école **de Pont-du-Loup**, les 69 enfants ont tous répondu présents lors des ateliers. Les NAPS sont réparties dans la semaine en 3 fois 30mn + 1h30 par classe. Concernant les petits ateliers de 30mn, ce sont les animatrices travaillant à l'école qui effectuent les ateliers après avoir suivi une formation BAFA, cet été, avec comme spécificité « Animer la petite enfance » ou « Créations de jeux & animations de nouvelles activités ». Les ateliers proposés sont : jeux de société, bibliothèque, sports collectifs, art créatif. Concernant l'atelier d'1h30, nous avons fait appel à un intervenant et à une animatrice tous les lundis et jeudis. Nous changeons d'activité à chaque fin de cycle afin que tous les enfants puissent découvrir de nouvelles activités. Par exemple pour le 1^{er} cycle de septembre à octobre : langage des signes, activité corporelle. Pour le 2^e cycle, de novembre à décembre : danse, théâtre.

Aujourd'hui, nous pouvons constater que le bilan est globalement positif, en dépit de quelques petits grains de sable qui ont fait l'objet de rectificatifs. Les enfants participent avec plaisir et semblent contents des activités proposées, même si certaines sont plus attractives que d'autres. Nous remercions les intervenants pour leur implication dans le travail effectué pour les enfants, leur présence régulière et leur fidélité. Notre objectif est de pérenniser nos ateliers afin que chaque enfant puisse bénéficier de l'éventail complet des activités tout au long de son année scolaire. Un bilan financier des NAPS sera réalisé en fin d'année et présenté aux parents. Le principe de gratuité pourra alors être réexaminé.

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la commémoration de l'Armistice de 1918 a revêtu une solennité particulière. Le centenaire du déclenchement du premier conflit mondial a été l'occasion d'un travail national de mémoire. Notre village n'a pas été en reste et a rendu un hommage fervent à ses soldats tombés pour la patrie. Une cérémonie de recueillement a eu lieu au cimetière où les tombes des poilus inhumés à Tourrettes ont été fleuries, suivie d'une messe à l'Église Saint-Grégoire. Les participants à cet hommage se sont alors rassemblés devant le Monument aux Morts. Après la levée des couleurs, les enfants de l'école élémentaire ont ponctué de « Mort pour la France » et entonné un « Allons enfants de la patrie » après l'appel de chaque nom gravé dans le marbre.

Il y eut ensuite un grand moment d'émotion lorsque, chacun son tour, les enfants lurent des extraits de lettres de nos soldats. Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, le Chœur de Tourrettes entonna une magnifique « Marseillaise ». Les participants se rendirent enfin à la Mairie pour découvrir l'exposition « L'année 1914 » conçue et réalisée par la Commission du Patrimoine, avant de partager en toute convivialité l'apéritif du Poilu.

Pour clore cette journée du souvenir, une lecture-spectacle était donnée à la salle Paul-Ceuzin, où deux comédiens lurent des textes de Maurice Genevoix et d'Ernst Jünger, les deux grands écrivains de la Grande Guerre, le Français germanophile et l'Allemand francophile. Une belle et émouvante performance.



À l'occasion de cette commémoration, le nom de Martin Marchisio a été ajouté sur l'une des plaques du Monument aux Morts. Né au village en 1897, ses parents immigrés italiens n'avaient pas encore engagé la procédure de naturalisation lors du déclenchement du conflit. Aussi, il ne fut pas mobilisé sous l'uniforme français en 1914. Mais après l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des Alliés, en 1915, il fut appelé à servir au 2^e régiment « d'Alpini ». Caporal dans cette unité, décoré de la Croix de Guerre italienne avec étoile de bronze, il décéda des suites de blessures reçues au combat en 1917. Martin Marchisio repose dans la nécropole de Castel Dante di Rovereto (Trentin).



Ce 11 novembre, Tourrettes a suivi son devoir de mémoire collective pour que le nom de ces hommes ne tombe pas dans l'oubli. Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée mémorielle soient ici remerciés, et tout particulièrement celle qui, en toute discrétion, dépose chaque année un vase de bouquets de violettes au pied du monument.



Vie municipale : travaux

ROUTE DE PROVENCE

La route de Provence est, après la RD2210, la voie la plus fréquentée de la commune ; elle dessert plusieurs quartiers résidentiels, permet d'éviter d'emprunter la route départementale et donne accès au collège de la Sine.

Ancienne voie ferrée des chemins de fer de Provence, elle en a conservé les avantages et les inconvénients : le principal avantage est un tracé peu sinueux qui se transforme souvent en un inconvénient majeur car il permet une vitesse excessive, source de dangers et d'accidents.

L'implantation récente d'une unité d'une trentaine de logements près de l'extrémité Est de cette route imposait de prendre des mesures impératives pour assurer la sécurité de tous, usagers et riverains, à l'approche de l'accès à la Résidence de Provence. C'est pourquoi une chicane a été mise en place pour réduire la vitesse de circulation. Cette installation sera complétée par des ralentisseurs, de part et d'autre, qui seront installés une fois que le revêtement de la route aura été refait.

La sécurisation des ponts de la route de Provence a été réalisée au dernier trimestre 2014. Jusqu'alors, ces anciens viaducs des chemins de fer de Provence se présentaient encore dans leur forme originelle : des garde-corps assez bas, dont le motif de la ferronnerie était peu adapté à la présence de piétons, et une largeur réduite héritée de la ligne de chemin de fer à voie unique. Ces caractéristiques historiques ne permettaient plus d'assurer la sécurité des piétons ou le croisement des véhicules.

L'opération a consisté à modifier les garde-corps pour d'abord en porter la hauteur à 1,10 mètre au-dessus de la chaussée et, ensuite, à en améliorer le dessin de façon à réduire l'intervalle entre les barreaux pour prévenir tout risque de chute. La surface des chaussées des ponts a été refaite et partitionnée de façon à créer une voie réservée au cheminement des piétons, séparée de la circulation automobile.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des améliorations apportées, l'accès à ces ouvrages est maintenant protégé par des feux «intelligents» qui pacifient la circulation en contribuant à la réduction de la vitesse des véhicules et gèrent l'alternance des sens de passage.

Dans le même temps et pour réduire la durée de la fermeture de cette route, l'enfouissement de la ligne électrique à moyenne tension a été effectué sur la portion qui s'étend du transformateur du Picarou, à l'Ouest, au chemin des Combes, à l'Est.



Garde-corps d'origine non conforme



Garde-corps modifié : hauteur et ouverture



Voie unique contrôlée par feux intelligents et passage piéton

AMÉNAGEMENTS

Au chapitre de l'enfouissement des réseaux, celui de la ligne ERDF à 20 kilovolts surplombant la route des Quenières a également été achevé en cette fin d'année. Il faut aussi préciser ici que ces opérations qui consistent, à terme, à faire disparaître peu à peu les lignes de nos paysages ont d'autres avantages que purement esthétiques et écologiques : ils contribuent à une meilleure efficacité des réseaux en diminuant leur sensibilité aux événements climatiques, améliorent la disponibilité des services et font sensiblement baisser les coûts de maintenance.

Par ailleurs, un certain nombre de lieux sur lesquels on déplore souvent des dépôts sauvages de déchets et objets divers ont été nettoyés et ensuite protégés par la pose de grillages pour dissuader de telles pratiques inciviques ; par exemple, route de Pié-Lombard, route du Caire, route de l'ancienne gare et plusieurs autres sites sur les routes départementales de la commune (RD2210 / route de Grasse et RD6 / route de La Colle).



Pendant le second semestre 2014, d'autres travaux, non moins importants pour la qualité de vie, ont été réalisés, entre autres pour accroître l'efficacité des réseaux d'eaux pluviales, aux chemin des Virettes et de Font-Luègne, sur les routes des Quenières et des Cabanes et dans le secteur du cimetière et des tennis.

La municipalité vous remercie pour votre compréhension et votre patience lors de la gêne que ces chantiers ont pu occasionner.

HAIES & VÉGÉTATION



Certaines haies et végétations empiètent par endroits sur l'espace de circulation et gênent le passage des piétons, des bicyclettes et des voitures, pour ne mentionner qu'eux. Cela occasionne d'inutiles difficultés pour les usagers de ces voies.

Peut-être faut-il rappeler aux riverains qu'il leur incombe de tailler, et de réduire si nécessaire, les haies et autres arbustes qui débordent des propriétés et qui empiètent sur le passage : la voirie doit rester dégagée et ouverte à la circulation sur toute sa largeur. Qu'importe la beauté ou la rareté de l'espèce végétale qui la constitue, ou même l'ancienneté d'une haie, le passage s'impose ! Et cela ne s'applique pas qu'au niveau du sol : la lumière, qu'elle soit naturelle ou artificielle, ne doit pas non plus être masquée par la végétation.

De nombreux textes consacrent cette obligation, parmi lesquels deux sont particulièrement explicites :

D'abord, le Code de la Voirie Routière qui prévoit, dans son article R.116-2, une amende de cinquième classe pour ceux qui « sans autorisation, auront empiété sur le domaine public routier ou accompli un acte portant ou de nature à porter atteinte à l'intégrité de ce domaine ou de ses dépendances... ». Précisons ici que le montant de l'amende de cinquième classe est fixé à 1500 € et peut être porté à 3000 € en cas de récidive.

Ensuite, l'article L.2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales donne le pouvoir au Maire de faire exécuter les travaux d'égagement aux frais des propriétaires négligents.

N'attendez pas, c'est le bon moment pour tailler les haies, avant la reprise de la végétation.



Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur a pour ambition de développer les activités économiques locales telles le tourisme, l'agriculture ou l'artisanat, par la préservation et la valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Ce PNR, le 6^e de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, inclut 45 communes des Préalpes de Grasse et de la vallée de l'Estéron, soit près de 90 000 hectares et concerne 31 300 habitants.

N'hésitez pas à vous rendre à l'office de tourisme, où vous serez accueillis par Brigitte et Muriel, pour de plus amples informations sur le PNR.

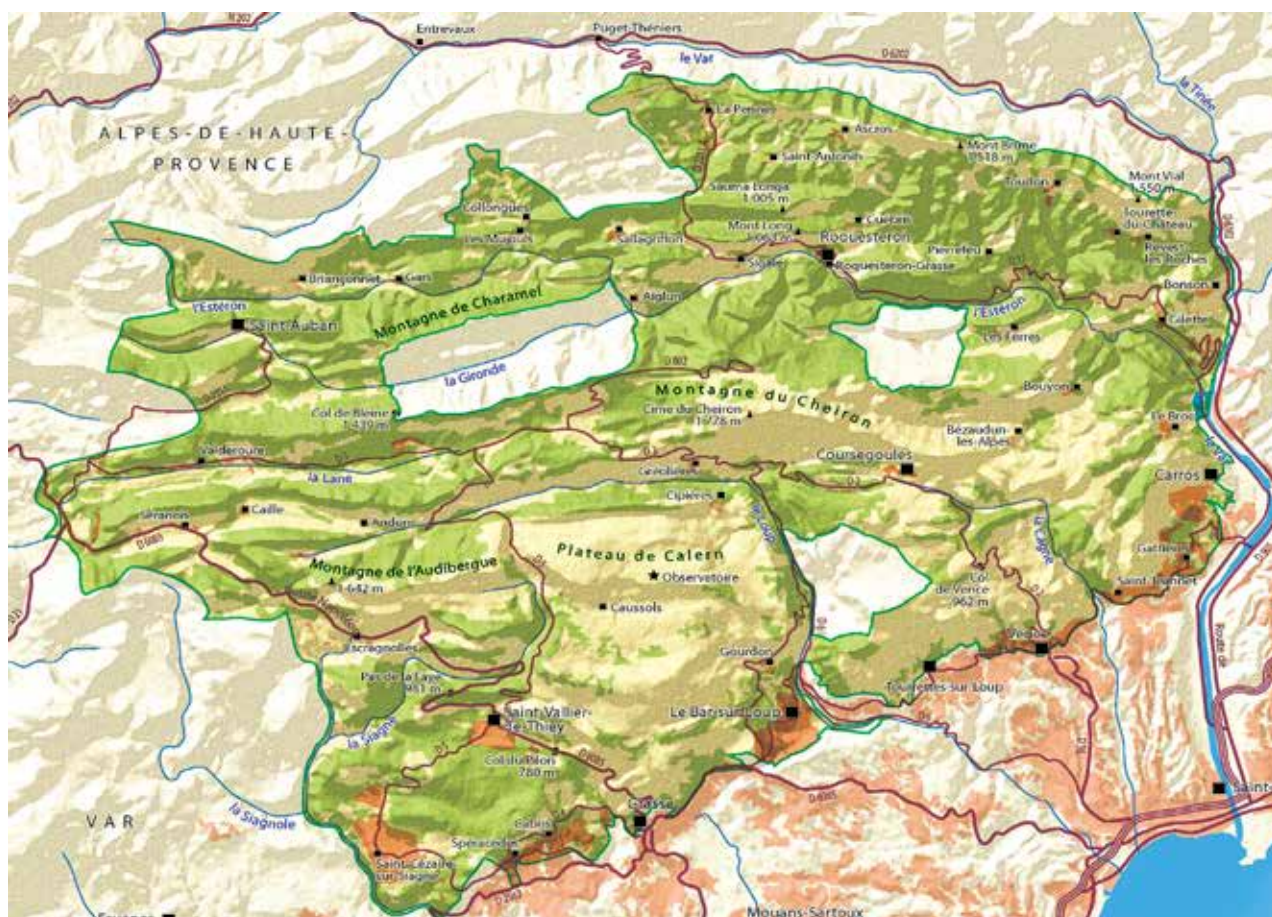
Le 13 septembre 2014, à Gourdon, s'est déroulée la 3^e Fête du PNR.

Elus, agents communaux, artistes, artisans, producteurs et associations se sont totalement impliqués pour donner naissance à un nouveau concept permettant d'exposer directement au public les œuvres et produits fabriqués à Tourrettes-sur-Loup, village authentique, cité des artistes, artisans d'art et de la violette.



Yvettes Boselli et Patricia Tiezzi

Grâce à leur bonne volonté et à une quantité importante d'huile de coude, Tourrettes-sur-Loup a présenté l'un des plus beaux stands de la Fête, de l'avis même du Président du PNR, le Sénateur Marc Daunis, et de plus de 3 000 visiteurs.



Les limites du PNR des Préalpes d'Azur

Première Fête du Pays Vençois

Cette fête, organisée les 27 et 28 septembre 2014 à Vence par le Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples (SIVOM) du Pays de Vence, était pour chacun l'occasion de promouvoir le patrimoine culturel, historique, culinaire et artisanal de sa commune.

Le SIVOM regroupe 8 communes : Coursegoules, Gattières, La Colle-sur-Loup, La Gaude, Saint-Jannet, Saint-Paul-de-Vence, Tourrettes-sur-Loup, Vence. Son but est de valoriser l'identité d'un territoire, en prenant en compte les spécificités et atouts de chaque commune membre, et en les fédérant dans une action collective et constructive.

Le concept de la Fête du PNR ayant convaincu, nous l'avons renouvelé pour cette Fête du Pays Vençois, agrémenté par la promotion d'un jeune artiste tourrettan qui, pendant ces 2 jours, a imaginé et peint une fresque en direct devant le public, composé de petits et grands.



Précisons que l'artiste prévoit d'offrir son œuvre à la commune, afin qu'elle décore le préau de l'école, pour la plus grande joie des élèves !

Une dégustation de vin tourrettan du Domaine Saint-Joseph a également été organisée, permettant aux élus et visiteurs présents de savourer un produit de notre terroir.

Grâce à ce stand apprécié par chaque visiteur, nous avons mis en valeur la richesse de notre patrimoine.

Un grand merci aux acteurs de ces deux projets réalisés en un mois et demi à peine.



De gauche à droite : laine de la Bergerie des Courmettes et éleveurs de l'APPAMO6, Bronze d'Airain, sculpture de l'artiste George, colliers de Lolo Fantasy, produits à la violette d'Engrenage, vase de la Bergerie de Damien Vigroux sous l'œuvre de Paco Sagasta

Le 13 septembre à la Fête du PNR



Célia Levent, Alain Bricout, René Ghiselli, Damien Bagaria, Patricia Tiezzi, Yvette Boselli, Annie Granjon, Véronique lebois, Dominique Sicardou, Marcelle Graziani, Enora Alory.

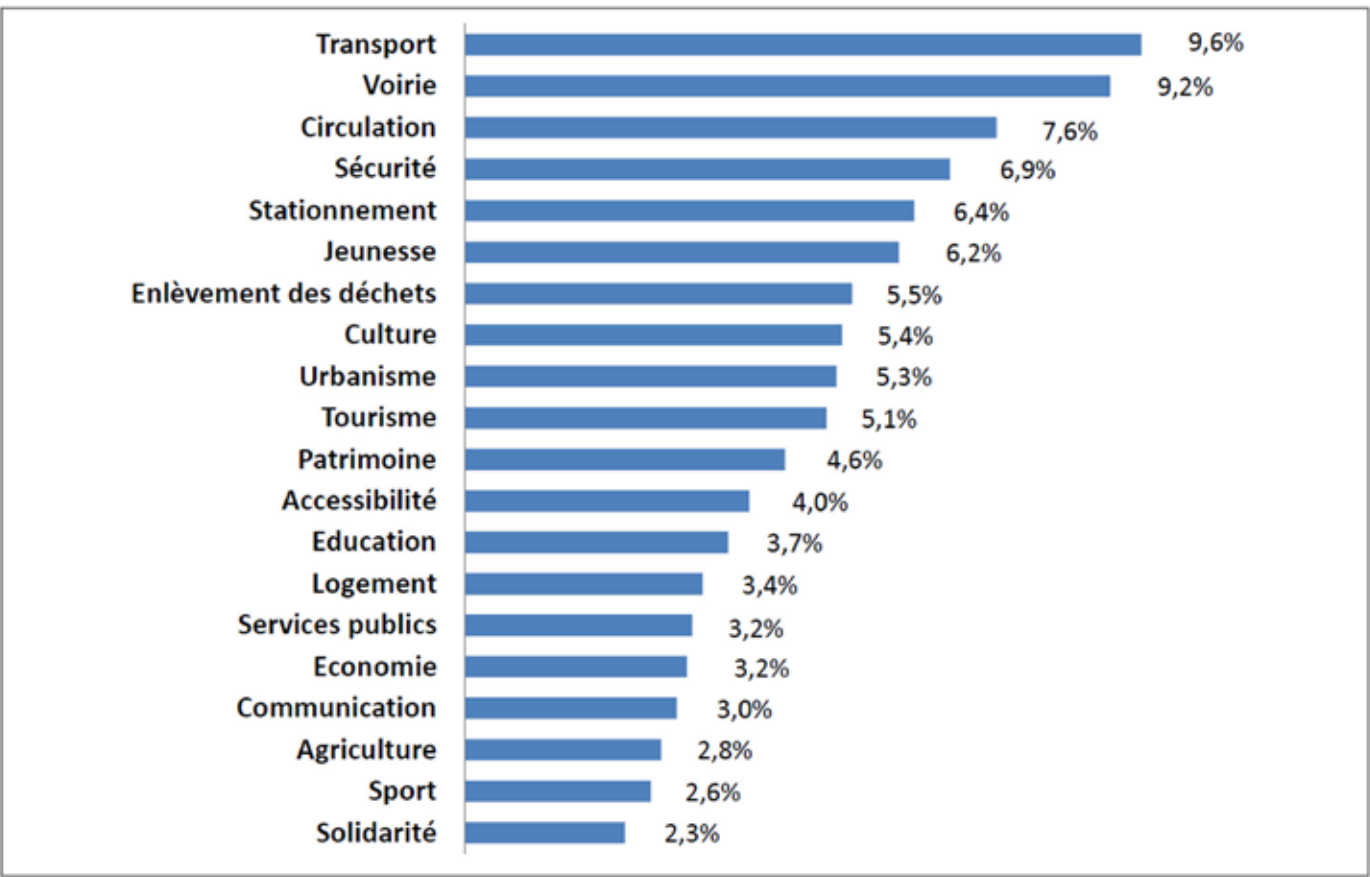
Résultats de l'enquête publique

VOTRE TERRITOIRE

Merci de votre participation, le nombre de réponses - 330 - souligne la volonté des habitants d'être des acteurs de la vie de la commune.

Vous avez en moyenne 55 ans, vous habitez à Tourrettes depuis 19 ans et à 90% vous êtes résidents permanents. Enfin, la parité est respectée, 50% des réponses émanent de chaque sexe.

B . Vos centres d'intérêt



7 - Globalement comment qualifieriez-vous le cadre de vie de Tourrettes ?

Mauvais	Moyen	Bien	Très Bien
0	1	2	3
		2,22	

Globalement, la perception du cadre de vie sur le territoire de la commune est bonne, même si quelques points négatifs sont évoqués :

- l'état de la voirie et un manque d'aménagements (trottoirs, signalétique...)
- une offre de transport en commun insuffisante, en particulier vers Vence, et surtout pour les collégiens et lycéens.
- le constat de trop d'incivilités : stationnement anarchique, dépôts sauvages de déchets, vitesse excessive sur les axes routiers et en particulier sur les traversées de Tourrettes et du Pont-du-Loup, trop de non-respect des règles (débroussaillage, taille des haies, horaires d'utilisation des engins).
- un nettoyage du village et du hameau qui pourrait être amélioré.



8 – La qualité de vie dans votre quartier
vous satisfait-elle ?

Mauvais	Moyen	Bien	Très Bien
0	1	2	3
		2,28	

9 – Comment jugez-vous la propreté du village ?

Mauvais	Moyen	Bien	Très Bien
0	1	2	3
		1,92	

10 – Etes-vous satisfait de la collecte
et de la gestion des déchets ?

Mauvais	Moyen	Bien	Très Bien
0	1	2	3
		2,10	

Déchets verts :

- Satisfaction, mais il se dégage un sentiment d'inégalité de traitement entre, d'une part, celles et ceux dont les habitations sont situées sur le circuit des camions de collecte et bénéficient de la mise à disposition de conteneurs verts, et, d'autre part, le reste de la population. Le brûlage des végétaux étant interdit, quelle est la solution pour celles et ceux qui ne sont pas équipés pour les apporter en déchèterie ?
- De plus, la continuité hivernale de cette collecte serait justifiée par le calendrier de la taille des végétaux.
- Certains déplorent de ne pas avoir obtenu de conteneurs verts, malgré leur demande. D'autres se plaignent d'en voir à longueur de semaine en bordure des routes et chemins.



Broyeur

Pensez économies :
- Broyage
- Compostage

Ordures ménagères et tri sélectif :

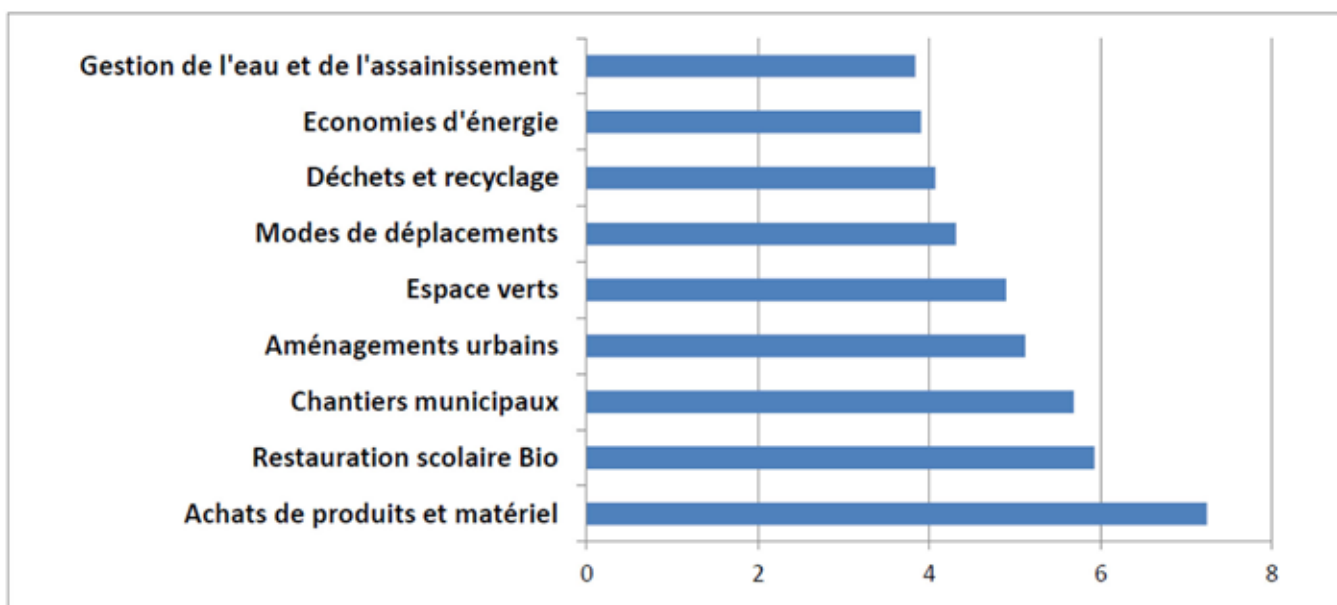
- Les bacs sont souvent sales, ainsi que les points de regroupement (ex : angle Courmettes / RD2210) et les locaux spécialisés (ex : place de la Libération).
- L'aspect paysager serait amélioré par l'aménagement des points de collecte de façon à masquer les conteneurs dont l'accumulation n'est pas toujours très esthétique.
- Des demandes d'explication sur le tri sélectif sont exprimées.
- On remarque également que le nombre de conteneurs, ou la fréquence de leur collecte, est souvent insuffisante en période touristique.

Généralement :

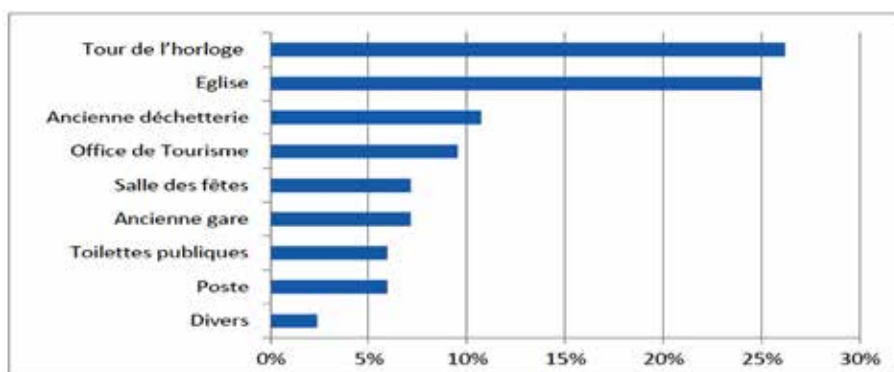
- Indignation unanime sur le manque de civisme (des autres), à propos des dépôts sauvages, à proximité ou non des conteneurs.
- On s'interroge beaucoup sur la possible réouverture de la déchèterie et sur son éventuelle localisation.



11 – Quels aspects environnementaux jugez-vous prioritaires ? classement de 1 à 9 (1 : prioritaire)



12 - Des bâtiments mériteraient-ils d'être rénovés ?



Oui	Non	Sans-opinion
31%	9%	60%



Photo Chris Jaboul

13 - Le handicap et les difficultés de mobilité sont-ils suffisamment pris en compte ?

Globalement, les sans-opinions prédominent à plus de 70%, et c'est surtout dans les lieux scolaires que l'aménagement pour le handicap demanderait à être amélioré.

D . La sécurité

14 - Vous sentez-vous en sécurité à Tourrettes ?

La question de la sécurité sur la Commune ne semble pas être un facteur d'inquiétude.

Les principales remarques sont :

Le positif :

- l'installation des caméras de vidéoprotection.
- la mise en œuvre du concept des « voisins vigilants ».
- un éclairage public largement déployé.



Le négatif :

- pas assez de présence sur le terrain de la Police Municipale et de la Gendarmerie, il est demandé de multiplier les patrouilles sur les axes des quartiers éloignés du village.
- le constat, surtout l'été, de trop nombreuses nuisances sonores.
- l'absence d'un service d'inscription pour des habitants absents sur une longue durée afin que des patrouilles aléatoires sur site soient effectuées.
- existence de quelques zones où un manque de sécurité est perçu la nuit.
- un nombre insuffisant de contrôles de vitesse sur la départementale.
- trop de déclenchements intempestifs d'alarmes sans aucune réaction.

Oui	Non	Sans-opinion
90%	5%	5%
68%	14%	18%

15 - Avez-vous ou un de vos proches déjà été victime d'incivilité à Tourrettes ?

Oui	Non
24%	65%

16 - Pensez-vous que le système de vidéoprotection en place est un bon outil ?

Oui	Non	Sans-opinion
62%	15%	23%

17- Pensez-vous que la sécurité routière est suffisante dans la traversée du village et du hameau du Pont du Loup ?

Oui	Non	Sans-opinion
36%	53%	11%

La totalité des commentaires soulignent :

- une vitesse excessive dans la traversée du village et du hameau.
- un manque de trottoirs pour la sécurité des piétons.
- le stationnement sauvage sur la départementale.
- le problème des livraisons à des horaires qui gênent la circulation.

et proposent des solutions :

- mettre en place des feux intelligents comme ceux installés au Bar-sur-Loup.
- sanctionner systématiquement les stationnements abusifs, en particulier sur la route de St-Jean.
- matérialiser de façon plus visible le marquage au sol.
- améliorer la visibilité (taille des arbres) en venant de Grasse avant l'entrée dans la gorge.
- réaliser un passage protégé entre le parking de la Madeleine et la rue de la Bourgade.



E . Démocratie de proximité

18 - Les habitants sont-ils suffisamment consultés sur les problèmes de leur quartier et associés aux décisions prises ?

Oui	Non	Sans-opinion
14%	61%	26%

19 - Etes-vous suffisamment associés aux grands projets ?

Oui	Non	Sans-opinion
13%	57%	30%

20 - Les commissions extra-municipales sont-elles un bon moyen pour associer citoyens et élus à la réflexion sur la Commune ?

Oui	Non	Sans-opinion
64%	5%	31%

21 - Que pensez-vous des outils de communication de la Commune ?

	Moyen	Bien	Très Bien	
Les réunions publiques	1	1,93	2	3
Le site Internet	1	2	2,47	3
Le bulletin municipal	1	2	2,29	3

22 - Comment qualifieriez-vous la communication municipale ?
Utile (67%) mais insuffisamment diffusée (18%)

F . Economie

23 - La Municipalité soutient-elle suffisamment l'économie à Tourrettes ?

Pas du tout	Pas vraiment	à peu près	Tout à fait	
0	1	1,18	2	3

24 - Devrait-on favoriser l'implantation sur notre Commune d'entreprises du secteur des nouvelles technologies ?

Oui	Non	Sans-opinion
50%	18%	33%

25 - Etes-vous favorable au développement du très haut débit (THD) dans la Commune ?

Oui	Non	Sans-opinion
80%	4%	16%

26 - Pensez-vous que la Municipalité doit s'investir davantage dans le secteur commercial ?

Oui	Non	Sans-opinion
38%	29%	33%

27 - Pensez-vous que le développement de l'agriculture à Tourrettes est un atout à valoriser ?

Oui	Non	Sans-opinion
71%	11%	18%

28 - Etes-vous favorable à un développement du tourisme vert sur la Commune ?

Oui	Non	Sans-opinion
69%	10%	20%

29 - Pensez-vous que l'offre culturelle soit suffisante ?

Oui	Non	Sans-opinion
44%	30%	26%

30 - Le patrimoine de la Commune est-il suffisamment mis en valeur ?

Oui	Non	Sans-opinion
49%	29%	22%

31 - Le stationnement est-il un handicap pour l'économie du village ?

Oui	Non	Sans-opinion
37%	45%	17%

G . Solidarité-Education-Jeunesse-Famille-Seniors

32 - Selon vous, la Commune devrait-elle prendre plus d'initiatives en faveur des personnes isolées ou en difficultés ?

Oui	Non	Sans-opinion
42%	4%	54%

33 - Etes-vous concerné pour vous-même ou un proche par le maintien à domicile des personnes dépendantes ?

Oui, maintenant ou à court terme	Non	Sans-opinion
14%	70%	30%

Les demandes les plus fréquentes sont dans l'ordre :

- 20 % l'aide à domicile.
- 16 % les repas à domicile. ➡ ➡ ➡
- 12 % une maison de retraite.
- 4 % l'accessibilité pour les handicapés.
- 4 % plus de transports.
- 4 % des appartements collectifs.
- 4 % un numéro d'aide d'urgence.

REPAS À DOMICILE

Le Centre Communal d'Action Sociale propose un service de repas à domicile livrés aux personnes âgées ou malades isolées qui en font la demande.

34 - Dans quel établissement vont vos enfants ?

à la crèche 4%, aux écoles primaires 14%, au collège 12%, au lycée 11%

Principales remarques pour améliorer le service offert concernant la crèche, les écoles, le collège et le lycée :

- Décaler l'horaire de l'entrée en classe de matin entre l'école maternelle et l'école primaire.
- Suite au changement des rythmes scolaires et à la création des NAPS. (Nouvelles Activités Périscolaires), des parents souhaitent réajuster la sortie des écoles de Maternelle et Primaire, et modifier les heures des sorties de 3h et midi.
- L'amélioration des arrêts de bus (éclairage, sécurité...)
- La qualité de la restauration : servir du bio.
- Améliorer les passages pour les poussettes pour les accès au stade, écoles et crèche.

35 - Hors temps scolaire, quel mode de garde avez-vous adopté ?

- 1^{er}: Les grands-parents, amis.
- 2^o: Le centre aéré.

Les critères de vos choix sont :

- 1^{er}: Le prix.
- Qualité de l'ambiance – Diversité – Flexibilité – Horaires – Proximité.

36 - Pour les enfants, la Mairie devrait faire davantage d'efforts pour

- 1 La sécurisation des abords.
- 2 Les loisirs.
- 3 La restauration scolaire.
- 4 Les aires de jeux.
- 5 Les locaux scolaires.

37 - Etes-vous favorable à la réforme des rythmes scolaires ?



38 - Les offres de la Commune pour les adolescents sont-elles satisfaisantes ?



39 - Les offres de la Commune pour les seniors sont-elles satisfaisantes ?



40 - En matière de solidarité, quelles doivent être les priorités de la Municipalité ?

- 27,5 % l'aide aux personnes isolées.
- 22,5 % les activités pour les jeunes.
- 15 % les transports.
- 10 % la qualité de la vie des seniors.
- 10 % les logements.
- 7,5 % les handicapés.
- 5 % soutenir le C.C.A.S.

H . Logement et urbanisme

41 - Dans quels domaines relatifs à l'habitat la Commune doit-elle faire des efforts pour :

L'information !

42 - Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

quels sont les quartiers où vous pensez que l'urbanisation devrait-être densifiée ?

Le PLU intéresse beaucoup d'administrés, et certains demandent à participer.

La plupart trouvent que l'urbanisation est suffisamment dense, excepté deux quartiers dont la densification reste encore possible : L'Ancienne Gare et Le Pont-du-Loup.

43 - Vous sentez-vous suffisamment informé à propos des lois et règlements concernant l'urbanisme ?



Un effort de communication et de pédagogie est réclamé. Les règlements d'urbanisme doivent être accessibles et expliqués. Pour l'assainissement collectif, il est demandé en outre de mettre en ligne une carte du réseau.

44 - Quel type d'offre de logement devrait se développer à Tourrettes dans le cadre de la loi SRU ?

- logement en accession sociale à la propriété 44%.
- Logement social 17%.
- Logement convention OPAH 13%.
- Autre 10%.

I . Transports et déplacements

45 - Etes-vous satisfait des offres de transport collectif ?

Oui	Non	Sans-opinion
8%	63%	29%

- Concernant les transports collectifs, vous êtes nombreux à nous signaler le manque de coordination entre les horaires des différentes lignes.
- Vous souhaitez une augmentation du nombre de trajets des bus principalement de Tourrettes à Vence, mais aussi des possibilités sur d'autres destinations (Grasse – Gare de Cagnes – Aéroport de Nice – La Colle ...).
- Beaucoup de sondés réclament la mise en place d'une navette « à la demande » dans les quartiers, ainsi qu'une navette pour les transports scolaires.
- Vous nous signalez que la navette Ici là d'Envibus est très difficile à contacter et ne fonctionne pas.
- Vous souhaitez que le covoiturage soit développé à l'aide de plus d'information et des créations d'aires de stationnement.



46 - Que pensez-vous de la circulation et du stationnement dans la Commune ?

Très difficile	difficile	satisfaisant	sans avis
0	0,35	1	2
			6,67%

Circulation :

- La vitesse excessive des (autres) usagers est fortement fustigée ; suggestion est faite d'installer des feux intelligents pour y porter remède. Ce même système de feux est également invoqué pour régler le problème des encombrements récurrents à « La Baume » (sous les encorbellements de roches à la sortie Ouest du village sur la RD2210).
- Plusieurs personnes souhaitent que des itinéraires de contournement, ne traversant pas le village, soient étudiés (ex : liaison Plan Bouisson / ancienne gare).
- Des commentaires suggèrent la « piétonnisation » de la place de la Libération et de la rue de la Bourgade.
- Des cheminements piétonniers sécurisés seraient les bienvenus : à Pont-du-Loup entre le square Maximin Escalier et le bourg, également entre la Madeleine (cf. supra) et le village.



Stationnement :

- Haro quasi général sur le stationnement sauvage dans le centre : on souhaite plus de civisme de la part des (autres) usagers et une répression plus régulière.
- Il est constaté que, globalement, il y a suffisamment de places de stationnement sur la commune... à l'exception toutefois de Pont-du-Loup, où un cruel déficit d'emplacements pour les voitures et les cars est noté.
- La ½ heure de franchise au parking de la Libération est appréciée.

47 - Etes-vous satisfait de la voirie et de son entretien ?

Pas du tout	Pas vraiment	à peu près	Tout à fait
0	1	1,60	2
			3

- La voirie est généralement jugée en mauvais état : beaucoup de voies sont citées comme étant à réparer, ou même nécessitant une réfection totale.
- Une grande partie de voirie communale est étroite et ne permet que difficilement le croisement des véhicules. La visibilité n'y est pas toujours assurée. L'entretien des haies et abords est fondamental pour y assurer la sécurité de la circulation : le constat général est que ce n'est pas suffisamment fait.
- La poursuite de l'enfouissement des lignes aériennes est souhaitée.
- Le village apparaît comme privilégié par rapport aux quartiers excentrés en ce qui concerne l'entretien et la propreté des voies communales.

48 - Les aménagements, en faveur de la mobilité sont-ils adaptés ?

Pas du tout	Pas vraiment	à peu près	Tout à fait
0	1	1,10	2
		3	

49 - Pour ces aménagements dans quels domaines faudrait-il faire le plus d'efforts ?

La sécurisation des abords semble être la priorité. Suivent à égalité : les loisirs, la restauration scolaire, les locaux scolaires, les aires de jeux.

50 - Vos autres remarques et suggestions

Dans cette rubrique, chacun pouvait s'exprimer sur tous les sujets.

Quelques grandes lignes se dégagent :

- un effort reconnu dans la communication qu'il convient de poursuivre et d'amplifier.
- intérêt du sondage proposé.
- quelques regrets pour les jeunes actifs, pour eux Tourrettes c'est bien avant 12 ans et après 40 ans !
- nécessité de poursuivre les actions pour rendre le village plus attractif (fleurissement, nettoyage, entretien et amélioration du chemin de Ronde).
- recherche pour une exploitation économique des massifs forestiers.

En conclusion : il fait plutôt bon vivre à Tourrettes !

L'ambiance d'un « village du moyen pays » y est préservée, le rythme est bucolique, à l'écart de la vie trépidante des grandes cités et du littoral azuréen, les paysages y sont grandioses, le voisinage est en général convivial ; bref, Tourrettes dispose de sérieux atouts pour être un lieu de séjour idyllique... si, malheureusement, la vie quotidienne n'était parfois perturbée par des incivilités diverses : en effet, il semblerait qu'une faible minorité d'entre nous ait un comportement quelque peu ignorant du bien-être d'autrui.

On constate, par exemple, que le stationnement anarchique se pratique dans certains quartiers, au risque d'y bloquer les autres véhicules, que la circulation se fait à des vitesses parfois excessives qui mettent en danger la vie des autres usagers, alors que de nombreux espaces de parking sont disponibles dans la commune - plus de 460 places - et que la vitesse est généralement réglementée.

La tranquillité et le sommeil des résidents sont souvent mis à l'épreuve par des nuisances sonores de tous types ; cela va des bruits de machines et engins de jardinage utilisés en dehors des heures autorisées, à des aboiements intempestifs, des musiques tonitruantes et des rassemblements nocturnes bruyants...

On déplore que de nombreux sites soient défigurés par des dépôts sauvages de déchets divers, ou par la présence permanente des bacs verts sur la voie publique, alors que les déchets sont régulièrement collectés sur le territoire de la commune, qu'il est possible de demander une intervention ponctuelle pour des encombrants et qu'une déchèterie est à disposition. Faut-il aussi rappeler que la collecte des végétaux se faisant tôt le lundi matin, les bacs verts ne devraient être sortis que du dimanche soir au lundi, pendant la période de ramassage ?

Que dire du stockage permanent d'épaves diverses exposées à la vue de tous : voitures, bateaux, etc. ?

Des tags disgracieux apparaissent régulièrement à la vue de tous : le charme de nos vieilles pierres se suffit à lui-même et n'a pas vraiment besoin de tels ajouts, si artistiques soient-ils.

A cela, il faut encore ajouter quelques actes d'incivilités gratuites : conteneurs à déchets précipités dans les vallons et rivières, canalisations et toilettes publiques obstruées par des bouteilles cassées, fleurissements et jardinières massacrés, clôtures forcées et équipements publics détruits...

L'autre nuit, j'ai fait un rêve : Tourrettes retrouvait son charme et sa tranquillité d'antan. Chacun prêtait attention à son voisinage, les visages se détendaient, tout le monde était heureux ; c'était.... comme si l'ambiance de la fête de la Sainte Marie-Madeleine se prolongeait toute l'année !

Il ferait si bon vivre à Tourrettes...



Tourrettans à l'honneur

PIERRE POUSSOU

Pour son huile d'olive Sainte Catherine, un mélange unique, le Tourrettan Pierre Poussou a été certifié « Producteur Artisan de Qualité » 2014, un millésime regroupant toutes les régions de France. Les artisans sélectionnés s'engagent à transmettre la passion et le savoir-faire de leur métier aux générations montantes. Ils utilisent des méthodes artisanales raisonnées de culture et de fabrication.

C'est en présence de chefs français reconnus internationalement que Pierre Poussou a reçu cette distinction. Celle-ci vient compléter les nombreuses médailles d'or qu'il a obtenues au concours général agricole de Paris.



CHLOÉ CAPRINI

Chloé Caprini a été récompensée lors du concours «Un des Meilleurs Apprentis de France» 2014 dans la spécialité «Cuisine Froide» en obtenant une médaille d'argent départementale.

Créé en 1985 ce concours rassemble chaque année plus de 5000 candidats en formation âgés de moins de 21 ans, provenant d'établissements publics ou privés et couvre 100 métiers différents.



YANNICK GRAZIANI

Yannick Graziani, enfant du village, a été accueilli le 15 août 2014, lors de la cérémonie de la Fête des guides, au sein de la « Compagnie des Guides de Chamonix » créée en 1821 et composée de 182 membres.

Un nouveau guide entre dans la CGC par une cooptation de ses pairs. Il passe du statut de renfort à stagiaire avant d'être reconnu titulaire. Le choix s'effectue sur les qualités humaines et sur les performances sportives du candidat, en particulier les expéditions réalisées. Aussi, pour ceux qui le connaissent et pour ceux qui ont suivi ses expéditions cela semble normal que ses mérites soient ainsi reconnus.

Alors Tourrettes peut être très fier de Yannick qui, il y a quelques années, avait déposé un peu de son village au sommet du célèbre K2 dans l'Himalaya.



DIDIER FISHER

Didier Fischer, éleveur de moutons au domaine des Courmettes depuis 30 ans, s'est passionné, en plus de son élevage de brebis Préalpes du Sud en race pure, pour la conduite de chien de troupeau essentiel dans son travail quotidien.

Il a choisi le Border Collie pour ses capacités et sa précision au travail. Dans le but d'optimiser les compétences de cette race de chien de berger, il est depuis 2008 confirmateur de la race et juge pour les concours sur troupeau.

Depuis 1996, il participe à ces concours par passion et aussi pour progresser dans le dressage.

En 2001, il remporte son premier titre de champion de France avec son chien One, puis en 2008 avec Tempo et cette année avec Craig. Il a également été sélectionné pour trois championnats d'Europe et un championnat du monde depuis 2010.



Parutions

LIVRE «LA VIOLETTE»

Edité par la municipalité, ce livre sur la violette détaille les méthodes de culture, son traitement, tous les produits dérivés, l'historique de la Fête de la Violette. En vente à la Bastide aux Violettes, à la Presse Les Violettes et au Tabac du Loup.



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE TOURRETTES

La SHT a publié ses deux revues trimestrielles N° 7 et 8.

Liste des principaux sujets traités :

N°7- Croix de mission, bagarres entre jeunes, faits divers à Tourrettes, souvenirs d'élections, rien ne change vraiment, un mannequin pose chez Roussil.

N°8: Receveursburalistes à Tourrettes, une curieuse cloche à l'église, ouverture de la liaison en autobus Tourrettes-Vence, alimentation du bassin de la gare, dernières semaines de Marius Issert, souvenirs des Courmettes.



shtourrettesurloup.com

Nouveautés : associations

CLUB LES VIOLETTES

Au Club depuis 35 ans, Arlette Tarel en quitte la présidence qu'elle occupait depuis 2002. Nicole Briquet, qui a toujours été sa proche et efficace collaboratrice, a été élue à l'unanimité à ce poste.



Nouvelles activités:

COUTURE: venez vous initier ou vous perfectionner aux petits travaux de couture ainsi qu'au tricot de base suivant modèles pour enfants et adultes.

Catherine Fabianelli ☎: 04.93.59.32.42

MÉDITATION: avec près de 40 ans de pratique, Chantal Kickx vous invite à comprendre pourquoi la méditation peut être un outil fondamental dans cette vie effervescente.

En 4 sessions, elle stimule votre envie de chercher, et de trouver, ce silence profond qui vous habite et vous rend serein et apaisant.

☎: 06.02.36.29.01



BRIDGE: A mettre en place... les personnes intéressées par ce loisir peuvent contacter:

Alain Bardy ☎: 06.66.13.98.03

L'ASSOS DU LOUP

...organise **2 séjours bien-être** aux thermes de Valdieri en Italie. Au programme, du 27 au 30 juin et du 11 au 14 juillet 2015 : **randonnées, thermalisme, yoga.**

Beatrice Houal ☎: 06.63.09.42.05

COMITÉ DES FÊTES

Sous l'impulsion du Maire, Damien Bagaria, un **Comité des Fêtes** a été créé avec, pour président, Yves Barade. C'est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 dont la parution au Journal Officiel date du 15 novembre 2014. Son objectif est d'organiser diverses manifestations festives tout au long de l'année, afin de participer au rayonnement de la commune conjointement à la Municipalité qui reste en charge de la «fête de la Violette» et de la fête de la Madeleine 2015, fête patronale qui sera reprise en 2016 par le **CdF**.

Ce Comité des Fêtes accueille tout bénévole qui souhaiterait s'investir dans l'organisation des différentes festivités.

☎: 06.19.80.71.08



AUTO RÉTRO CLUB

Michelle Postel a quitté sa région lyonnaise pour venir habiter Tournettes-sur-loup, elle est venue avec son mari... et sa Delage.

Elle est Présidente de l'«Auto Rétro Club d'An-ciennes», club ouvert aux propriétaires de voitures de collection. Elle organise quelques sorties dans l'année et un grand rallye pour l'As-cension qui, en 2015, emmènera les inscrits vers La Rochelle et l'Ile de Ré. ☎: 06.09.01.80.36 Elle est également déléguée Sud-Est du Club DELAGE.



Nouveautés

ENTREPRISE

Il existe à Tournettes une société « Serge Pirotte Technologie », spécialisée dans l'éclairage architectural, la sonorisation et la vidéo, de la conception à l'installation. Dirigée par un ingénieur qualifié et possédant une expérience professionnelle de plus de 25 ans, l'équipe de SPT déploie ses systèmes aussi bien pour les lieux publics que pour les particuliers. La société propose également un large éventail de prestations techniques et location de matériel pour tous événements.

☎ : 06 20 11 51 54



BOUTIQUE

Le concept de « La Strada » est de proposer principalement des produits artisanaux "eco-chic" fait main. Créatrice, elle offre une très large gamme d'accessoires raffinés et originaux, collection de sacs en voile de bateau recyclée, étoles et écharpes tissées main à l'ancienne, bijoux en coton, perles et cristaux, huile essentielle de lavande bio de Provence, etc...

📍 5, Grand Rue



ARTISANAT D'ART

Après quelques années de travail en autodictée dans la peinture à l'huile et sur bois, Christine Frau-Maratray suit une formation de céramiste à l'École des Beaux Arts de Vallauris. Surprise du contact, plaisir du toucher, la terre offre un pouvoir de transformation sur la matière et stimule son goût pour la création artistique. Après l'avoir tournée, plaquée, colorée ou sculptée, elle l'émaille, l'enfume ou pratique la technique du Raku.



Tous ses objets sont des pièces uniques. Une visite de son atelier très coloré et très varié ne peut que donner un vrai coup de cœur !

📍 112, Grand Rue.

SERVICES

« A La Karte » répond aux besoins des commerçants, TPE & PME, en définition de stratégies commerciales, mise en place d'actions marketing, coordination et concrétisation de projets, organisation et gestion administrative. « A La Karte » c'est également un regard extérieur sur votre entreprise : une aide précieuse pour optimiser votre fonctionnement et votre communication.

Caroline Garence. ☎ : 06.46.36.04.87



PARA-MÉDICAL

Fabienne Vallée, professionnelle certifiée en massage californien relaxant, vous proposera des séances de détente spécialement adaptées à vos besoins puisque vous êtes unique !

☎ : 06 12 34 70 71

Patrimoine : ANTTI LOVAG

La Maison Bulle est un concept architectural datant des années 1960. Antti Lovag, né en 1920 en Hongrie, a étudié la construction navale et la construction mécanique en Suède, avant d'étudier l'architecture en France où il s'installe en 1947, après avoir vécu en Turquie, en Finlande, en Suède et combattu comme aviateur lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Après des premières recherches dans les années 1950 aux côtés de Jean Prouvé ou Vladimir Bodiansky, il s'installe en 1963 sur la Côte d'Azur et démarre sa collaboration avec Jacques Couëlle pour lequel il réalise de nombreuses maquettes de coques et autres bulles, selon différentes techniques.

Il développe ensuite à Tourrettes-sur-Loup, de 1969 à 1989, sa première maison bulle, la «*Maison Gaudet* » appelée aussi «*maison du Rouréou* », nom du lieu-dit route du Caire.

C'est l'un des rares exemples de bâtiment contemporain inscrit aux monuments historiques par le Ministère de la Culture en 1998, et la seule construction du village à être classée.

Antti Lovag a habité longtemps sur les hauteurs de Tourrettes-sur-Loup, dans une petite bulle-maquette expérimentale à l'échelle 1 de la Maison Antoine Gaudet de 50 m² qu'il s'était construite à la fin des années 1960 pour être près du chantier de la maison qu'il édifiait pour le propriétaire du terrain. Personnage controversé, il reste un architecte anticonformiste certes, mais aussi exceptionnel et hors normes qui aura marqué son temps.

Il s'est éteint le 27 septembre de cette année dans sa maison prototype, où il a passé ses dernières années à développer de nouvelles techniques de construction.



Recensement 2015

Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- *décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),*
- *préparer les programmes de rénovation des quartiers,*
- *déterminer les moyens de transports à développer...*

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

*Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site **www.le-recensement-et-moi.fr**. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.*

Je vous remercie par avance pour votre participation.

Damien Bagaria

Pour tout renseignements les habitants peuvent téléphoner en Mairie :

☎ : 04.93.59.40.67 ou au ☎ : 04.93.58.91.54

Responsables du recensement : Marion Merle et Brigitte Goudard.

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, valable pour les années 2015 à 2019.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'INSEE et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Le droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'INSEE.

TELE POINTS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé.

 www.telepoints.info

Des stages de récupération de points sont régulièrement organisés dans les AM:

 www.stage-recuperation-points.com/stage-tourrettes-sur-loup-06140/proche

PROCÈS-VERBAL ELECTRONIQUE - PVE

Depuis décembre, la Commune a mis en œuvre le PVE. Ce dernier remplace le PV manuscrit. L'agent relève l'infraction sur son terminal et les données sont transmises au Centre National de traitement de Rennes. Là, un courrier est automatiquement envoyé au détenteur de la carte grise.



L'agent dispose sur le pare-brise un simple avis d'information. Ce système, sûr et équitable, offre :

- 1- pour le contrevenant, de nouveaux moyens de paiement, une minoration de l'amende si elle est payée dans les 15 jours, et supprime le risque de perte ou de vol du PV manuscrit,
- 2- pour la Commune, un allègement des tâches administratives.

SOURDS ET MALENTENDANTS

Les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler, et se trouvant en situation d'urgence, peuvent, 24h/24, alerter et communiquer par SMS ou par fax via un numéro gratuit le :



Parole à l'opposition

Damien Bagaria tombe le masque ! Le Maire refuse au groupe d'opposition le choix de son représentant dans la commission municipale en charge de l'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme). Précisons que la commission est composée de 6 membres, 5 pour le groupe majoritaire, un pour le groupe d'opposition. Rappelons que les élections de mars 2014 avaient placé la liste Bagaria avec un peu plus d'un électeur sur deux, devant la liste Bertaina avec un peu moins d'un électeur sur deux. Par ce geste de blocage, le Maire, de fait, refuse à la liste d'opposition la représentativité auquel elle a droit, et bafoue les électeurs qui ne lui ont pas accordé la confiance.

Bel exemple pour celui qui prônait l'exemplarité, la transparence, le respect des autres !

L'histoire pourrait paraître dérisoire, mais se rendant compte qu'il risquait d'être obligé d'accepter Jean-François Osteng (groupe d'opposition, ancien adjoint à l'urbanisme) comme représentant à la commission du PLU et malgré ses engagements lors du conseil municipal de septembre, le Maire entend au conseil municipal du 21 novembre dissoudre la commission du PLU pour la remplacer par « un groupe d'étude portant réflexions, propositions, et évaluations du projet de PLU ».

Ce groupe de réflexion bien évidemment n'aura aucun encadrement légal et le Maire pourra nommer, coopter qui bon lui semble!

L'homme est décidément surprenant, un vrai magicien avec plus d'un tour de passe passe.

Ce n'est pas du tout comme vous pourriez le penser un problème de personnes, entre un Maire revanchard et des conseillers municipaux « mauvais perdants ». L'enjeu est le devenir de Tourrettes ce village que nous aimons et dans lequel il fait bon vivre. Le PLU est en élaboration, en devenir, ses orientations fixeront pour 15 ou 20 ans les règles d'urbanisme sur notre commune. Il ne faut pas se tromper, Tourrettes a besoin de toutes les bonnes volontés et ne peut se passer d'une moitié de sa population. Se priver de certains atouts, de certaines connaissances pour l'équipe en place est devenu une posture qui risque fort d'aller à l'encontre de l'intérêt des Tourrettans et de l'intérêt général.

Pour notre part, en dépit des difficultés, nous nous efforcerons de suivre ce dossier sensible et nous vous invitons à vous manifester dès que les premières cartographies seront communiquées. Nous sommes à votre disposition.

Pour le groupe d'opposition: Jean-François Osteng

COMMENTAIRE

Toute notre admiration à ceux qui avaient tergiversé pendant 7 ans avant de décider enfin de s'intéresser à l'élaboration d'un PLU pour Tourrettes, pour finalement n'en rien faire après 6 années supplémentaires, soit 13 ans de perdus pour la commune sur les 15 de délai imposé par le législateur.

Leur soudaine passion pour le sujet est certainement motivée, n'en doutons pas, par l'intérêt général et le renouveau.

Denys Solal - Bertrand Lenoir

Bienvenue à nos petits Tourrettans

HAMELAT Léonie Savéria	Grasse	09/05/2014
BONNET Elise	Nice	22/06/2014
BOURDON MATHIEU Gabriel Régis Bernard	Nice	02/07/2014
GONÇALVES DA CUNHA Noé Philippe Gilbert	Nice	10/07/2014
MARZOUK Idriss	Nice	26/07/2014
COMMANDRÉ Eléonore Nathalie Marie	Nice	25/08/2014
FIEVET Lily Kate	Cagnes-sur-Mer	28/08/2014
CALMEL Ulysse Mathis Alexandre	Grasse	06/09/2014
MICHEL Laura	Cagnes-sur-Mer	07/09/2014
MERQUIT Tess Marie-José Jacqueline Clara	Cagnes-sur-Mer	10/10/2014
LEFEBVRE Mila Sidony	Cagnes-sur-Mer	14/10/2014
GRANAUD Lou Eva	Cagnes-sur-Mer	20/10/2014
BADIER Louka	Nice	01/11/2014
AUGIER Valentin Renaud Joseph	Cagnes-sur-Mer	17/11/2014

Ils se sont dit «oui»

HUE Armand Sylvestre Maurice et CASSAR Sandrine Anne Elvire	27/06/2014
DA CONCEICAO Pierre-Edouard et SENESI Emlie Lucile Maeva	02/08/2014
GONZALEZ Matthias et VERHAEGHE Clémentine	08/08/2014
VUAGNOUX Laurent et GÉNIN Julia Jennifer	09/08/2014
SEGUI Jean-Bernard et GUILLEMOT Laurence Isabelle	09/08/2014
NOGUERA SOLIS Carlos Ernesto et RAIBAUDI Maya Chloé	23/08/2014
GARAVAGNO Jean-François César et GUYONNET Alexandra France Alissia	30/08/2014
BADALASSI Adrien André Marie et BENITAH Céline Rachel Myriam	27/09/2014
VIALE Jérémie Jean Lucien et MILOVA Maria Vladimirovna	18/10/2014

Ils nous ont quittés

MALARD épouse DIOT Annick Yanne Marie Louise	18/06/2014
BARRET de NAZARIS Jean-Jacques Dominique Miloud	23/06/2014
FETU Christiane Mathilde	26/06/2014
DONNEAUD Alfred Pierre	12/07/2014
LALLIER Thierry Didier Claude	21/08/2014
BOYER Louis Jean William	24/08/2014
DAUVILLIERS épouse SAINT GERMAIN Valérie Monique	27/08/2014
MUZZIN veuve GIULIANO Louissette	30/08/2014
DIÉVAL Jacques Pierre Charles	14/09/2014
AURIOT Robert Jean	15/09/2014
LOVAG Antoine	27/09/2014
HÄFNER épouse MIHALIK Ursula Maria	11/10/2014
VIALE Joseph Laurent	31/10/2014
VALUET Renaud Gaston Fernand	12/11/2014
FÉRANDOU veuve ALLONCLE Edith Marie	12/11/2014
ROUFF Alain Georges Andrée	19/11/2014
PASSERON Pierre Joseph	28/11/2014

Les horaires

Ces horaires,
susceptibles de modifications,
sont à vérifier sur:

www.tourretessurloup.com



MAIRIE

- SECRÉTARIAT

Lundi, mercredi et vendredi :
8h15-12h15 & 13h30-16h
Mardi et jeudi : 8h15-12h15

- URBANISME

Lundi au vendredi : 8h30-12h

- SOCIAL

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Lundi 8h30-12h30 & 13h30-16h30
Mardi 8h30-12h30
Jeudi 8h30-12h30 & 13h30-16h30 ☎ 04.93.59.40.75

Assistante sociale :

sur rendez-vous ☎ 04 93 70 90 20
CPAM : 2^e, 4^e et 5^e lundi de chaque mois, de 9h-12h



POSTE

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12 h et 14h30-17 h
Mardi : 9h-11h30 et 14h30-17 h
Mercredi : 9h-12h30
Jeudi : 9h-12 h et 14h30-17 h
Vendredi : 9h-12 h et 14h30-17 h
Samedi : 9h-12 h

Départ courrier :

lundi-mardi-jeudi-vendredi : 16h00
mercredi : 12h00 - samedi : 11h00



DÉCHÈTERIE

Route de Pascaressa: après l'ancienne gare
du mardi au samedi
de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h



Collecte des déchets ou encombrants : ENVINET (service assuré par la CASA)

Pour toute demande ou réclamation :

✉ envinet@agglo-casa.fr ou ☎ 04 92 19 75 00

Récolte des objets encombrants sur rendez-vous préalable.

Collecte le vendredi matin, maxi : 2m³. (dépot à partir du jeudi soir)

Récupération du verre - et vêtements - Containers :

Quartier des Valettes, place de la Madeleine, près de l'ancienne gare,
et route de Provence au niveau du chemin des Cadenasses.

BIBLIOTHÈQUE :

mercredi de 15h à 18h
samedi de 9h à 12h



TRAVAUX BRUYANTS :

Pour les particuliers : Autorisation de tous travaux :

de 8h30-12h & de 14h30-19h30 les jours ouvrables
de 9h-12h & 15h-19h le samedi
de 10h-12h le dimanche

Pour les professionnels :

De 7h à 20h sauf le dimanche et jours fériés. En cas d'intervention
urgente, des dérogations peuvent être admises.



Numéros utiles

SERVICES LOCAUX

- Mairie 04.93.59.30.11
- Police municipale 04.93.59.33.13
- État civil 04.93.59.30.11
- C.C.A.S 04.93.59.40.75
- IFAC 07.60.62.90.63
- Urbanisme 04.93.59.40.74
- Encombrants 04 92 19 75 00
- Transport à la demande
..... 08.00.20.22.44

CABINET INFIRMIERS

- COUQUE Joëlle 06.63.70.59.73
- DUPEAU Carole 06.67.06.20.53
- JEANJEAN Guillaume 06.66.27.03.71
- MONTANO Corinne 06.79.03.37.53
- SCHLATTERER Dominique 06.21.06.52.46

MEDECINS

- DANESI Béatrice 04.93.59.32.33
- PHAM-XUAN-DANH Chi 04.93.59.36.00

DENTISTE

- PECHEANU 04.93.59.33.87

HYPNOTHÉRAPEUTE

- RUSSO Annick 04.93.32.52.48

MASSEUSE

- VALLEE Fabienne 06.12.34.70.71

ORTHOPHONISTES

- BROYER Muriel 04 93 58 70 88
- PRADELLE Anne 04 93 58 70 88
- VINAI Elisa 06.63.04.41.47

OSTÉOPATHES

- GARAUDET Thomas 04 93 58 86 72
- SERANDREI Sébastien 06.50.25.15.32
- THIBOUD Marion 06.23.91.04.98

KINÉSIOLOGUE

- LECUYER Nathalie 06.09.59.42.93

PSYCHANALYSTE

- LE DOUARON Maxime 06.61.14.81.34

ASSISTANCE

- Centre anti-douleur 04.93.13.99.66
- Centre de lutte contre le cancer
..... 04.92.03.10.00
- SIDA info service 08.00.84.08.00
- Centre de dépistage du VIH
..... 04.93.85.12.62
- Drogue info service 08.00.23.13.13
- SOS 3^e âge 04.93.53.53.53
- SOS amitié 04.93.26.26.26
- SOS femmes battues 04.93.52.17.81
- SOS Moustiques 08.00.74.06.06
- SPA 04.93.52.17.81
- Gardes d'enfant à domicile
..... 06.11.38.71.47

URGENCES

- Police 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- SOS médecins 08.25.33.06.33
- SOS dentistes 04.93.80.38.40
- SOS vétérinaires 04.93.83.46.64
- Centre anti-poison 04.91.75.25.25
- Centre grands brûlés 04.91.94.16.69
- Centre de transfusion sanguine
..... 04.92.27.33.33

HOPITAUX

- LA FONTONNE ANTIBES
..... 04.97.24.77.77
- LENVAL NICE 04.92.03.03.92
- PASTEUR NICE 04.92.03.77.77
- ARNAUD TZANCK 04.92.27.33.33
- ST-JEAN CAGNES-SUR-MER
..... 04.92.13.53.13
- LACASSAGNE NICE
..... 04.92.03.10.10

PHARMACIE

- BOURON-TAPISSIER 04.93.59.31.25

TAXIS

- PHILIPPE TAXI 06.26.46.47.69
- TAXI BRIQUET 06.26.40.04.42
- TAXI GIL 06.07.10.65.38
- Transport à la demande
..... 08.00.20.22.44